NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8202010 - Lac du Bourget et marais de Chautagne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8202010

1.3 Appellation du site

Lac du Bourget et marais de Chautagne

1.4 Date de compilation

14/10/2019

1.5 Date d'actualisation

18/11/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 15/12/2021
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : Pas de donnée
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 05/01/2023

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047183429

Explication(s) :

Création d'un nouveau site à partir d'une entité jusque là inscrite dans le site FR8201771. Consultations menées en 2019.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,85934°

Latitude : 45,73822°

2.2 Superficie totale

5462,46 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
73	Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
73008	AIX-LES-BAINS
73050	BOURDEAU
73051	BOURGET-DU-LAC
73059	BRISON-SAINT-INNOCENT
73073	CHANAZ
73076	CHAPELLE-DU-MONT-DU-CHAT
73085	CHINDRIEUX
73091	CONJUX
73010	ENTRELACS
73218	RUFFIEUX
73273	SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE
73286	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
73300	TRESSERVE

73327	VIONS
73328	VIVIERS-DU-LAC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,16 *(0 %)*		M	A	C	B	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,05 *(0 %)*		M	A	C	B	B
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		0,4 *(0,01 %)*		M	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		7,97 *(0,13 %)*		M	A	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		115,36 *(2,12 %)*		M	A	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		4,57 *(0,07 %)*		M	B	C	C	C
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	41,97 *(0,07 %)*		M	A	C	B	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,01 *(0 %)*		M	B	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		58,37 *(1,06 %)*		M	A	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		13,94 *(0,26 %)*		M	B	C	A	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	78,07 *(1,43 %)*		M	A	C	C	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	282,74 *(5,17 %)*		M	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	M	C	B	B	B
I	1042	*Leucorrhinia pectoralis*	p			i	P	M	C	B	B	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	M	C	B	B	B
I	1059	*Phengaris teleius (Bergsträsser, 1779)*	p			i	P	M	C	B	B	B
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	M	C	B	B	B
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	M	C	B	B	B
I	1071	*Coenonympha oedippus*	p			i	P	M	C	B	B	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	M	C	B	B	B
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	M	C	B	B	B
R	1220	*Emys orbicularis*	p			i	P	M	C	C	A	C
M	1337	*Castor fiber*	p			i	P	M	C	B	B	B
P	1903	*Liparis loeselii*	p			i	P	M	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Hyla arborea arborea*					X				X	
A		*Rana dalmatina*					X				X	
A		*Rana temporaria*						X			X	
A		*Pelophylax lessonae*					X				X	
A		*Pelophylax esculentus*						X				X
F		*Barbus barbus*						X				X
I		*Phengaris arion*					X				X	
M		*Plecotus auritus*					X				X	
M		*Martes martes martes*										X
M		*Mustela putorius*			i	P		X			X	
M		*Rupicapra rupicapra*						X			X	
M		*Muscardinus avellanarius*					X				X	
M		*Myotis daubentonii*					X				X	
P		*Spiranthes aestivalis*					X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	82,02 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4,14 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2,66 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0,25 %
N26 : Forêts (en général)	9,89 %
N27 : Agriculture (en général)	1,04 %

Autres caractéristiques du site

Entre Alpes et Jura, cette zone comprend le plus grand lac naturel entièrement français et ses marais attenants. Ces derniers font le lien avec le fleuve Rhône pris en compte dans un autre site Natura 2000 depuis 2019. L'ensemble du site avec ses trois systèmes naturels (fleuve, lac et marais) forme un hydro-système fonctionnel.

Vulnérabilité
: Les habitats les plus vulnérables sont :

- Les bas-marais neutro-alcalins et leur cortège floristique herbacé exceptionnel, auquel sont associées des espèces d'intérêt communautaire consignées dans l'annexe II de la directive " Habitats ",

- Les herbiers et roselières aquatiques, en particulier celles associées au Lac du Bourget.

Ces milieux sont directement liés au fonctionnement hydraulique du Rhône et du lac du Bourget. Ils sont par conséquent sensibles à différents facteurs, dont l'abaissement des nappes, la perte de connexions hydrauliques, la stabilité du niveau du lac, la qualité de l'eau

Suite à la baisse de la nappe, les zones humides ont tendance à se boiser spontanément (aulnes, saules, bouleaux...) et donc à se banaliser, car l'essentiel de la flore remarquable est représenté par les espèces herbacées (orchidées, cypéracée,...), la faune la plus intéressante étant liée aux roselières et prairies humides (papillons notamment).

Cette érosion de la richesse biologique des marais est également accélérée lorsque les niveaux d'eau dans les marais ne sont pas maintenus (abattement des nappes par les aménagements du Rhône, limitation de l'effet des crues, réseaux de drainage et régulation du niveau du lac).

De plus, l'abandon des pratiques traditionnelles de fauche et de pâturage peut entraîner une régression de la diversité de la faune et de la flore du fait de l'embroussaillement ou, au contraire, du drainage ou de la mise en culture des prairies.

La gestion de la fréquentation est aussi un enjeu sur ce site, notamment la navigation à proximité des roselières.

4.2 Qualité et importance

Le lac du Bourget et les marais attenants jouissent de nombreux statuts liés à l'intérêt national et européen du site : site inscrit, ZNIEFF, loi " littoral ", arrêté préfectoral de protection de biotope...

Dans le contexte des directives "habitats" et "oiseaux", le site présente une responsabilité particulière dans la sauvegarde de certains peuplements et habitats d'espèces, soit que ces habitats trouvent ici une expression optimale, soit qu'ils constituent une priorité en termes de rareté. Citons ici :
- des espèces telles que le Sonneur à ventre jaune, la Cistude d'Europe, l'Azuré de la Sanguisorbe, le Fadet des laîches,
- des formations végétales telles que les cladiaies, les formations pionnières sur tourbe, les herbiers et roselières aquatiques.

Prairies humides et bas marais alcalins accompagnent les formations végétales liées aux eaux dormantes et courantes. On trouve également des chênaies, des buxaies (fortement décimées par la pyrale du buis en 2016-2017), des landes calcicoles et des formations herbacées sèches sur les rives du lac du Bourget.

Le lac du Bourget a bénéficié d'un programme LIFE Nature d'une durée de 4 ans (entre 1999 et 2003), qui visait notamment la restauration d'écosystèmes représentatifs des grands lacs alpins.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		I
L	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	F03.01	Chasse		I
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A03.02	Fauche non intensive		I
M	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	5,08 %
Propriété d'une association, groupement ou société	8,84 %
Etablissement public	0,73 %
Domaine public communal	4,49 %
Domaine public départemental	0,25 %
Domaine privé régional	0,03 %

Domaine privé de l'état	0,03 %
Domaine public de l'état	80,55 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	3,6 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	91,2 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	2,2 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	BAIE DE MEMARD	+	0%
11	RIVES SUD DU BOURGET	+	1%
11	BOIS DE CONJUX	+	0%
11	DOMAINE DE BUTTET	+	1%
11	DELAISSE DE GRESINE	+	0%
11	DELAISSE DE QUISSART	+	0%
11	RIVE DU POETE	+	0%
11	MARAIS DE CHAUTAGNE - LAC DU BOURGET	+	2%
11	TRIANGLE TERRE NUE-LES BLACHES	+	0%
31	Lac du Bourget et ses abords	*	91%
31	Grotte de Raphaël	+	0%
31	Fontaine intermittente dans le domaine de Hautecombe	+	0%
31	Abbaye de Hautecombe	+	0%
31	Rives du lac du Bourget à Bourdeau	+	0%
31	RN491 et ses abords à Brison-Saint-Innocent	*	0%
38	Rives sud du lac du Bourget	*	2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Lac du Bourget - Marais de Chautagne	=	100%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie

Adresse : Le Prieuré - BP 51 73372 Le Bourget-du-Lac CEDEX

Courriel : info@cen-savoie.org

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectifs du site "Ensemble lac du Bourget - Chautagne - Haut Rhône"
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523985/2002-document-d-objectifs-natura-2000-ensemble-lac-du-bourget-chautagne-rhone-fr8212004-fr8201771

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

- maîtrise foncière par le Conservatoire du Littoral (inaliénabilité, vocation environnementale stricte)
- entretien des milieux herbacés par mesures agro-environnementales et prestations d'entreprises
- restauration de milieux aquatiques le long du « corridor Savières »
- libéralisation et amplification du marnage du lac du Bourget par restauration d'un étiage quadriennal
- piquetage de protection des roselières lacustres
- obturation de 23 km de drains connexes au site Natura 2000